



## CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU

### *Communiqué d'apports complémentaires au Contrat de Liquidité*

Conformément à un avenant du 24 novembre 2008 au contrat de liquidité signé le 9 mai 2001 confié par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou ainsi que la société Crédit Agricole S.A. à la société Crédit Agricole Cheuvreux, les moyens suivants ont été ajoutés au compte de liquidité en date du 24 novembre 2008 :

- la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou apporte 300 000,00 euros
- Crédit Agricole S.A apporte 67 062.28 euros

Désormais les moyens alloués au contrat s'élèvent à 1 568 131,82 euros.